

la  
cgt

LABORATOIRES  
PIERRE FABRE

Ensemble pour être plus fort !



## Cumul - Frais de restauration

L'URSSAF a demandé à l'entreprise de régulariser le cumul des tickets restaurant et des frais de restauration. L'entreprise a décidé de faire un seul accord pour régulariser ce cumul et augmenter la valeur du ticket restaurant.



Concernant le ticket restaurant, son augmentation de 1 € nous apparaît insuffisante puisque c'est seulement une augmentation de 0,50 € dont bénéficieront les salariés.

Concernant le cumul prime panier – ticket restaurant, nous avons lourdement insisté sur l'objectif qu'aucun des salariés bénéficiaires de ce cumul ne perde **du pouvoir d'achat**.

A la lecture de l'accord, **force est de constater que ce ne sera pas le cas !**

**Ces salariés de sites industriels (les salaires les plus faibles) vont perdre 14 € par mois !**

De plus, ce basculement de la prime sur le salaire aura un impact sur l'imposition de ces salariés.

**Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons cautionner par notre signature cet accord.**

## Stratégie industrielle groupe

Afin d'anticiper une baisse de production du site de Gien, la Direction veut transférer l'activité pharmaceutique de Châteaurenard sur Gien.

Pour « maintenir » l'emploi sur Châteaurenard, la construction de la 3<sup>ème</sup> hall de production de Soual est gelée et l'activité prévue sera transférée à Châteaurenard.

Au 1er Janvier 2016, le site de Châteaurenard deviendra PFDC.

**La Direction, à travers ce projet, privilégie le transfert de charge de travail entre les sites industriels afin de préserver les emplois.**

Le syndicat CGT adhère à cette démarche.

Ce projet parle uniquement de moyens matériels, financiers, organisationnels, de stratégie mais peu des conséquences sociales pour les salariés de Châteaurenard : mobilité, changement de métiers (formations...),...

Nous serons très vigilants sur le suivi de ce projet.

# Plan Social des Réseaux PFMI

Un projet de réorganisation des réseaux de visite médicale est envisagé qui entraînera des suppressions de poste chez PFMI.

## Fin de la visite médicale ???



**D'après le DRH groupe :** « Cela s'inscrit dans la philosophie de l'entreprise avec le soucis de préserver les emplois, mais il faudra accepter la mobilité. Le sujet est difficile et délicat et tout a été calculé pour diminuer l'impact. »

**Quelle ironie !** Ce projet concerne 98 suppressions de postes.

Dans l'hypothèse où tout le monde accepte les mobilités et changement de métiers et de statut (VM vers APM) proposés, il y aurait 68 suppressions de poste !

**Depuis plus de 2 ans, La CGT dénonce la volonté de la mise en place du statut d'APM dans notre entreprise. Ce projet permet son intégration.**

La Direction veut mettre en œuvre la nouvelle organisation le 19 août pour les séminaires de rentrée.

## Attaque de l'UNSA

La DRH groupe a demandé aux organisations syndicales de retirer ses RSS (représentant de section syndicale sur les sites où il n'y a pas d'élus).

Cette demande n'étant pas justifiée légalement, la CGT et la CFTC ne se sont pas exécutées.

Bizarrement, c'est le syndicat non représentatif l'UNSA-SNPADVM qui nous a attaqué au tribunal !

**Dans son jugement du 1<sup>er</sup> mars 2013,  
le tribunal d'Instance de Paris 8<sup>ème</sup> arrondissement a débouté l'UNSA-SNPADVM !**

*(débouter = donner tort)*

Nous voyons dans cette procédure un lien évident entre les restructurations des réseaux (en particulier la visite médicale) et la volonté d'écarter la CGT !

**Il est déplorable qu'un syndicat attaque un autre syndicat !**



Ce même syndicat qui n'a jamais mené un seul combat pour les salariés ; leur seul fait d'armes en 10 ans a été l'ajout du restaurant « le Pescadou » dans la liste des restaurants remboursés... !

Leur devise est « UNSA, un syndicat 100 % pas pareil ». En ce sens, nous validons et sommes d'accord !

Nous, CGT, sommes attachés aux vraies valeurs du syndicalisme qui sont entre autres la défense des salariés.

**N'oubliez pas notre site internet : <http://www.cgtpierrefabre.fr>**

Vous avez la possibilité de vous inscrire à notre newsletter avec votre adresse mail personnelle pour recevoir en avant-première les infos.

**Sur notre site, des infos plus détaillées sur les sujets que nous abordons dans « la lettre de la CGT »**